

## INTERPELLATION

### Quelles crèches pour Delémont ?

Ayant appris que le groupe de travail qui va se pencher sur une nouvelle implantation de la Maison de l'enfance allait se réunir dès janvier 2007, je me permets d'intervenir concernant ce projet.

La maison de l'enfance comprend La Ludovie (pour les enfants de 2 ans à l'âge de l'entrée à l'école enfantine) qui se situe à la Place de l'Eglise, La Dorlotine (les bébés jusqu'à 2 ans) et La Gar-Onze (accueil des enfants de l'école enfantine à 12 ans). Ces deux derniers lieux se situent à l'Avenue de la Gare dans deux bâtiments contigus, séparés par un jardin.

La tâche du groupe de travail est de trouver un bâtiment ou un endroit où l'on pourrait rassembler tous ces lieux d'accueil de la Maison de l'enfance.

Mais est-ce la bonne solution ?

Ne devrait-on pas réfléchir autrement, c'est à dire, créer des crèches de quartier. Il existe déjà la crèche de la vieille ville qui est très bien installée, avec de grands locaux sur 3 étages et qui possède une cour fermée pour jouer. Ce bâtiment est occupé par 3 groupes d'enfants.

A l'Avenue de la Gare les deux bâtiments de La Dorlotine et de la Gar-Onze ne sont peut-être pas très pratiques avec le nombre d'enfants qui s'y retrouvent, mais cela pourrait être amélioré.

Pourquoi ne pas trouver encore un autre endroit, par exemple de l'autre côté des voies CFF, pour y créer un lieu d'accueil.

Mais pour cela il faudrait probablement organiser les crèches différemment quelles ne le sont actuellement. Il faudrait créer des groupes non plus d'âges identiques (groupes horizontaux), mais des groupes avec des âges différents (groupes verticaux).

Ce système existe dans d'autres villes, à Fribourg, à Villars-sur-Glâne et je connais une crèche qui fonctionne selon ce modèle en Allemagne.

Il y a des avantages à cette organisation différente.

Les enfants de la même famille se retrouvent dans le même groupe. Ils ne changent pas de groupe dès qu'ils ont deux ans. Les familles connaissent mieux les éducatrices qui ne changent pas dès que l'enfant est un peu plus grand. Les parents ne se rendent qu'à une seule réunion puisque leurs enfants font partie du même groupe.

Les petits enfants apprennent des grands et reproduisent rapidement ce que font les aînés. Les grands apprennent à faire attention aux petits, ainsi que la patience et le respect. C'est un modèle plus familial. Les enfants uniques côtoient des « petits frères ».

---

Il y a certainement aussi des inconvénients à ce système, mais d'après les renseignements que j'ai pris, les parents sont très contents de cette façon de faire.

Avec les crèches de quartier, les parents sans voitures conduisent leurs enfants à la crèche plus près de leur domicile. Ils ne doivent plus courir d'un endroit à un autre pour déposer leurs enfants petits et grands, comme c'est actuellement le cas.


Par ailleurs le nouveau projet de rassembler toutes les crèches au même endroit va coûter quelques millions. Donc un gros investissement. Est-ce bien raisonnable alors que nous avons déjà des bâtiments en service, en tout cas celui de la vieille ville qui est bien adapté pour l'accueil de petits enfants.

En créant un grand bâtiment quelles seront les économies ? Le nombre d'éducatrices sera le même. Les normes sont fédérales et prévoient tant d'éducatrices pour tant d'enfants. Il y aura peut-être une économie de femmes de ménage et ce n'est même pas certain. Par contre il faudra supporter l'investissement de la construction d'un grand immeuble neuf.

Je vous remercie de prendre en compte ces réflexions et je demande au groupe de travail d'étudier toutes les solutions possibles pour l'implantation des crèches de Delémont.

Groupe CS-POP  
Marie-Claire Grimm

M. C. Grimm

Natalie 

Jacques 